



*Livret  
d'accueil*  
2022/2023

**BIENVENUE A**  
**L'UFR SLHS**  
**DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ**



UFR sciences  
du langage, de l'homme  
et de la société

<http://slhs.univ-fcomte.fr/>

**UNIVERSITÉ DE  
FRANCHE-COMTÉ**



# SOMMAIRE

Bienvenue	p.3
Se loger à Besançon	p.4
Démarches administratives : la santé	p.7
Démarches administratives : visas	p.8
Démarches administratives : les banques	p.9
Buddy System	p.10
Accéder à Besançon	p.11



# BIENVENUE

Chères étudiantes internationales,  
Chers étudiants internationaux,

Vous trouverez dans ce livret un ensemble d'informations qui vous seront utiles pendant toute la durée de votre séjour au sein de notre faculté, l'Unité de Formation et de Recherche Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société.

Fidèle à sa vocation internationale et universaliste, l'UFR SLHS est honorée par votre présence en ses murs. Nous aurons plaisir à partager avec vous savoirs, appétences intellectuelles, méthodologies et techniques au service d'un enrichissement commun francophone.

Je formule le vœu que le temps que vous passerez ici soit un moment fort dans votre formation intellectuelle et votre expérience étudiante.

Bien cordialement,  
Le directeur de l'UFR SLHS, Pascal Ducournau

# SE LOGER A BESANÇON



## LE CROUS

[HTTPS://WWW.CROUS-BFC.FR/LOGEMENTS/](https://www.crous-bfc.fr/logements/)

Entre 250 et 500 euros par mois

**4 sites à Besançon**

<https://www.crous-bfc.fr/logements/trouver-votre-residence/>

**Demandes à faire dès le 3 mai 2022 sur le site:**

<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

## RESIDENCES ET FOYERS ÉTUDIANTS PRIVÉS

**Foyer mixte « La Cassotte » (à partir de 393.50€/mois) :**

<https://fjt-lacassotte.com/chambres/>

**Habitat jeunes « Les Oiseaux » (à partir de 396,10€/mois) :**

<https://www.habitatjeuneslesoiseaux.fr/>

**Cap'Études (à partir de 450€/mois) :**

<http://www.cap-etudes.com>

**Logements étudiants francs-comtois (à partir de 435€/mois) :**

<http://www.logement-etudiant-besancon.fr>

**Logiméa (à partir de 317€/mois) :**

<http://www.logement-etudiant-besancon.fr>

**Zen'Études (environ 500€/mois) :**

[https://www.zenitude-hotel-residences.com/fr\\_FR/espace-etudiant](https://www.zenitude-hotel-residences.com/fr_FR/espace-etudiant)



## LOGEMENT CHEZ DES PARTICULIERS

**Lokaviz : cette plateforme du CROUS propose aux étudiants une offre de logements chez des particuliers**

<https://www.lokaviz.fr/>

**La FNAIM (Fédération Nationale de l'Immobilier) regroupe les annonces d'un grand nombre d'agences immobilières**

<https://www.fnaim.fr/>



## AUTRES SITES D'ANNONCES

Se loger : <https://www.seloger.com/>

Le Bon Coin : <https://www.leboncoin.fr/>

Paru Vendu : <https://www.paruvendu.fr/>

Entre particuliers : <https://www.entrepaticuliers.com/>

Loc Service : <https://www.locservice.fr/>

## LES COLOCATIONS

La carte des colocs :

<https://www.lacartedescolocs.fr>

Appartager : <https://www.appartager.com/>

Roomlala : <https://fr-fr.roomlala.com/>

Cohébergement/ <https://www.cohebergement.com>

# SE LOGER A BESANÇON

## Action Logement

**VISALE**, une garantie gratuite qui vous permet de couvrir les loyers et les charges en cas d'impayés. Elle fait office de caution auprès du bailleur :

[www.visale.fr](http://www.visale.fr)

**LOCAPASS**, un service gratuit qui vous permet l'avance ou le paiement du dépôt de garantie :

<https://locapass.actionlogement.fr/>

## Au cas ou...

Si vous n'avez pas de réservation avant votre arrivée, il est recommandé de réserver une chambre temporaire (hôtel ou foyer par exemple) pour vos premières nuits à Besançon. Un justificatif de réservation vous permettra de solliciter votre **visa**. Cela vous permettra de commencer vos recherches de logement à votre arrivée.

## Logements temporaires

**Hôtel Ibis Budget Besançon Centre Gare**  
(à partir de 43€/nuit) :

<https://all.accor.com/hotel/3500/index.fr.shtml>

**Centre international de séjour**

**Ethic Etapes Besançon**

(43€75/ nuit petit déjeuner compris) :

<https://www.cis-besancon.com/contact>

**Airbnb** : <https://www.airbnb.fr/>

## ATTENTION !

Il est nécessaire de vérifier le sérieux de chaque offre de logement. Des arnaques à la location peuvent exister. Ne payez aucune somme d'argent tant que vous n'avez pas visité le logement ou que vous n'avez pas signé de contrat de location.

Certains bailleurs demandent un chèque ou un virement bancaire pour réserver le logement : cette pratique est **illégale** en France.



## LA RESTAURATION



Avec la carte étudiante "Pass'UBFC" qui vous sera remise au moment de la rentrée, vous pourrez déjeuner dans les différents restaurants du CROUS : rue Mégevand (à côté de l'UFR SLHS), à l'Arsenal (à 5 minutes à pied) et sur le site de Canot, rue Antide Janvier. Vous pourrez provisionner de l'argent sur cette carte et régler vos repas au tarif étudiant (3,25€ pour un repas complet).



# SE LOGER A BESANCON DEMARCHES ADMINISTRATIVES

## L'aide au Logement

Selon le type de logement que vous occupez, vous pouvez prétendre à une aide au logement attribuée par la Caisse d'allocations familiales (CAF). L'aide varie en fonction du montant du loyer, de vos ressources, de la nature du logement et du lieu d'habitation.

Pour vérifier votre éligibilité à l'aide au logement, rendez-vous sur le site la CAF : <https://www.caf.fr/>

Plus d'informations : <https://www.campusfrance.org/fr/logement-etudiant-en-France>

## L'assurance habitation

En France, il est obligatoire d'assurer son logement, cela vous permet d'être couvert en cas de sinistre dans votre logement (dégât des eaux, vol, incendie...). Le choix de votre assurance habitation vous appartient, vous pouvez vous assurer auprès de votre banque ou chez un assureur privé. Pour vous aider dans votre choix, il existe des comparateurs en ligne comme [selectra.info](https://www.selectra.info) ou le [lynx.fr](https://www.lynx.fr).

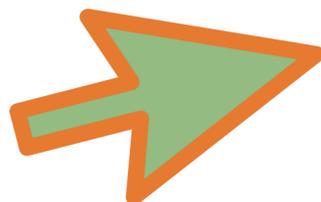
## L'assurance responsabilité civile

Cette assurance est obligatoire et vous couvre en cas de dommage sur une autre personne (si vous blessez quelqu'un dans la rue, par exemple). En règle générale, cette garantie est comprise dans votre assurance habitation : vérifiez-le lors de la signature de votre contrat.

## Dossier Facile

Le dossier de location est un élément qui permet au propriétaire ou au bailleur de connaître votre situation personnelle et financière et celle de vos garants. Son contenu est encadré par la loi et les documents qui le composent doivent être protégés. Le site [DossierFacile.fr](https://www.dossierfacile.fr) pour permet de constituer votre dossier de manière simple et rapide et de manière totalement sécurisée. Avant la création de votre Dossier Facile, assurez-vous d'avoir bien tous les documents nécessaires à un dossier de location

## DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR LA LOCATION D UN LOGEMENT



- Justificatif d'identité
- Justificatif de domicile
- Justificatif de situation professionnelle
- Justificatif de ressources
- Avis d'imposition
- Garant (le cas échéant)

# SANTE

## 1/ L'ASSURANCE MALADIE

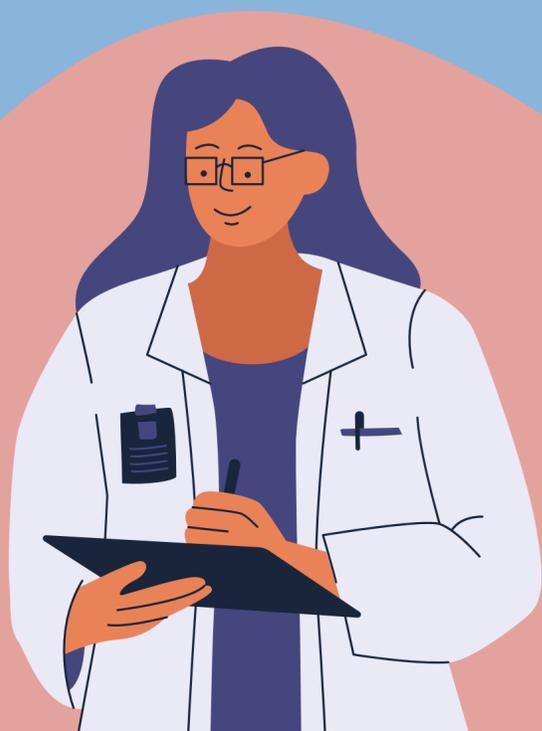
### Vous êtes étudiant de l'Espace Economique Européen :

Pensez à demander votre **Carte Européenne d'Assurance Maladie** (CEAM) auprès de l'assurance maladie de votre pays avant votre départ. Il est fortement conseillé de choisir une assurance complémentaire de santé (= mutuelle) pour une prise en charge de la totalité de vos frais médicaux.

### Vous êtes étudiant d'un pays tiers :

Vous devez vous obligatoirement vous affilier à la sécurité des étudiants via le site AMELI : <https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/>

L'inscription est gratuite et vous permet le remboursement d'une partie de vos frais médicaux selon les conditions de remboursement de la sécurité sociale française (environ 70%). Il est fortement conseillé de choisir une assurance complémentaire de santé (= mutuelle) pour une prise en charge de la totalité de vos frais médicaux.



## 2/ LA MUTUELLE COMPLEMENTAIRE SANTE

L'adhésion à une **mutuelle** est fortement recommandée car elle permet de couvrir l'ensemble de vos dépenses de santé, notamment en cas d'hospitalisation. Le tarif est variable entre 10€ et 35€ par mois.

**Astuce** : vous pouvez utiliser un comparateur d'assurances afin de trouver une mutuelle qui corresponde au mieux à vos besoins et à votre budget.

En fonction de vos ressources financières, vous pouvez peut-être bénéficier de la complémentaire santé solidaire. Vérifiez votre éligibilité au lien suivant

<https://www.complementaire-sante-solidaire.gouv.fr/complementairesantesolidaire.php>

## 3/ LE SUMPPS

Dès votre arrivée, vous devez prendre rendez-vous avec le service de santé de l'Université pour un bilan de santé gratuit et obligatoire avec contrôle et mise à jour des vaccinations si besoin. En fonction du pays d'arrivée, un test tuberculique peut vous être proposé.

Le Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) est à votre disposition pour répondre à vos questions et vous apporter un soutien tout au long de vos études. L'équipe de professionnels vous accueille gratuitement, sur rendez-vous et en toute confidentialité.

- Ecoute
  - Conseils
  - Bilan de santé
  - Consultations pour soins d'urgence
  - Aménagement des études pour les étudiants en situation de handicap
- Consultations à la demande :
- Certificats médicaux (sport universitaire, vaccinations...)
  - Contraception/sexualité, informations sur la vie affective, les infections sexuellement transmissibles... (Sur Besançon uniquement)
  - Diététique (entretien individuel, conseils, suivi)
  - Psychologique (mal-être, isolement...)
  - Addictologie (tabac, alcool, drogue)

### **SUMPPS Besançon**

03 81 66 61 30

[sumpps@univ-fcomte.fr](mailto:sumpps@univ-fcomte.fr)

## LES NUMEROS D'URGENCE GRATUITS

**18** : Sapeurs-pompiers (feu, accidents, malaise...)

**15** : SAMU (urgences médicales)

**17** : Police secours (trouble à l'ordre public, vol, agression...)

**112** : Numéro d'urgence unique dans toute l'Europe

**114** : Personnes sourdes et malentendantes

**115** : SAMU social (détresse sociale, personnes sans domicile)

**SOS médecins** : 0 826 88 24 24 (consultations payantes)



# FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

## Demande de visa

**En fonction de votre nationalité, votre situation et la durée de votre séjour, vous devrez peut-être obtenir un visa pour suivre vos études en France. Le site officiel des visas pour la France est :**

**<https://visas.gouv.fr/>**

**Si vous êtes concerné par la demande de visa, vous devez d'abord demander un visa de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS) mention étudiant (valable 4 mois à 1 an).**

**Le visa vous sera remis sous conditions de ressources. Le VLS-TS est le seul visa renouvelable sur le sol français : ne venez pas avec un visa touristique ou temporaire (vous seriez obligé de repartir dans votre pays pour solliciter le bon document).**

**Tarifification du visa pour les pays ou territoires à procédure Etudes en France (EEF) : 50 €\***

**Tarifification du visa pour les autres pays : 99 €\***

**\*Ces montants sont donnés à titre indicatif, certains cas particuliers peuvent donner lieu à des tarififications différentes.**

**LISTE DES PAYS OU TERRITOIRES À PROCÉDURE EEF  
(ETUDES EN FRANCE) DONT LES RESSORTISSANTS DOIVENT  
SOLLICITER UNE INSCRIPTION SUR LE SITE DE CAMPUS  
FRANCE**

**AFRIQUE**

**Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Ghana, Guinée, Madagascar, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, Nigéria, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo.**

**ASIE**

**Turquie, Chine, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Japon, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam.**

**AMERIQUE**

**Argentine, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Etats-Unis, Haïti, Mexique, Pérou.**

**AFRIQUE DU NORD / MOYEN-ORIENT**

**Algérie, Arabie Saoudite, Egypte, Emirats arabes unis, Iran, Koweït, Liban, Maroc, Qatar, Tunisie.**

**EUROPE**

**Royaume-Uni, Russie.**

# L' ASSISTANT VISA

L'assistant visa permet de déterminer, en fonction de votre situation, si vous avez besoin d'un visa et lequel, et de savoir quels justificatifs vous devrez fournir : <https://france-visas.gouv.fr/web/france-visas/ai-je-besoin-d-un-visa>.

Vous devrez joindre notamment l'attestation d'inscription dans l'établissement.

La page associée à votre pays vous permettra de déterminer où et auprès de qui vous adresser pour déposer votre demande de visa :

<https://france-visas.gouv.fr/web/france-visas/lieu-de-residence?caller=depotVisas>

Dans les 3 mois suivants votre arrivée en France vous devez impérativement valider votre visa en ligne sur la plate-forme ANEF (Administration numérique pour les étrangers en France) :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/vls-ts/demarches/etape/numero-visa>



# BUDGET / COMPTE BANCAIRE



## **Préparer son budget :**

Avant de venir en France, il est important d'estimer votre budget. Beaucoup de frais liés à votre installation seront à prévoir à votre arrivée.

## **Dépenses à prévoir le premier mois :**

**Logement :** entre 250 et 600€ en fonction du type de logement

**Dépôt de garantie pour le logement (1 mois de loyer) :** entre 250 et 600€

**Assurance habitation :** 10 à 80€/mois

**Adhésion à une mutuelle santé :** entre 5 à 30€/mois

**Forfait téléphone portable :** entre 2 et 30€/ mois

**Box internet :** entre 10 et 30€/ mois + frais d'installation

**Transport :** 28€/mois

**L'inscription à la CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus) est de 90€ :**

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

**Les droits d'inscription** à l'Université sont de **170** euros pour une entrée en licence, **243** euros pour le master.

## L'ouverture d'un compte bancaire :

Si vous séjournez plus de trois mois en France, l'ouverture d'un compte vous permettra d'y déposer votre éventuel salaire, votre bourse, vos prestations sociales et d'y recevoir des virements ou le remboursement de vos frais médicaux. Cela vous permettra également d'obtenir une carte bancaire utilisée en France pour la plupart des règlements. Un compte bancaire est de plus exigé si vous souhaitez prolonger votre séjour en France et renouveler votre visa étudiant.

### Pour ouvrir un compte bancaire vous aurez besoin de 3 documents :

Une pièce d'identité  
Un justificatif de domicile  
Un certificat de scolarité

### Check-list des documents à prendre avec vous (liste non exhaustive) :

**Pièce d'identité** en cours de validité  
**Visa** de long séjour valant titre de séjour (VLS--TS)  
**Carte européenne d'assurance maladie** (pour les étudiants ressortissants de l'UE, de l'EEE et de la Suisse)  
**Acte de naissance et diplômes originaux et traduits en français par un traducteur assermenté**  
Carnet de **vaccination**  
Plusieurs **photographies** d'identité

Astuce : Avant votre arrivée, renseignez-vous s'il existe un partenariat entre votre banque d'origine et une banque française, cela peut faciliter l'ouverture d'un compte bancaire.



N'hésitez pas à visiter plusieurs banques afin de comparer leurs offres, le coût de la carte bancaire, des virements internationaux et des retraits d'argent peuvent varier d'un établissement à l'autre. Des offres promotionnelles sont très souvent proposées aux étudiants au moment de la rentrée.

### Quelques exemples de banques traditionnelles :

Banque Populaire  
Crédit Agricole  
La Banque Postale  
BNP Paris Bas  
Caisse d'Épargne  
CIC  
Crédit Coopératif  
Crédit Mutuel  
Société Générale

Des banques en ligne proposent les services basiques d'une banque à moindre frais.

### Quelques exemples de banques en ligne :

Boursorama Banque  
Monabanq  
Fortuneo  
Hello Bank !  
BforBank  
N26

# BUDDY SYSTEM

Vous souhaitez découvrir la ville, la culture locale et pratiquer votre français ?

L'association ESN vous propose un parrainage pour vous mettre en relation avec un ou une étudiante de Besançon.

Pour vous inscrire :

<https://buddysystem.eu/fr/>





# Accéder à Besançon



Besançon dispose de deux gares : **Franche-Comté TGV** (distante de 12 km du centre-ville) et **Besançon Viotte**, reliées par une navette. Pour plus de facilité, il est conseillé de choisir un train allant **jusqu'à Besançon Viotte**.

Réservez votre billet sur : <https://www.sncf.com/fr>

## *Depuis Paris*

**Aéroport de Roissy Charles de Gaulle** : chaque jour, un TGV relie l'aéroport et la gare de Besançon Viotte (les horaires diffèrent selon la période). Depuis l'aéroport, vous pouvez aussi relier Paris par le RER (ligne B jusqu'à Châtelet - Les Halles puis ligne A), le taxi ou le Bus direct et prendre le train (TGV) depuis la Gare de Lyon.

**Aéroport d'Orly** : empruntez le bus n°91 de la RATP en direction de "Vaugirard" jusqu'à la Gare Montparnasse puis la ligne 1 du Bus direct. Descendez Gare de Lyon et prenez ensuite un train (TGV) pour Besançon.

Plus d'informations : Aéroport de Paris ; Horaires des trains sur le site de la SNCF

## *Depuis Lyon*

**À l'aéroport Saint-Exupéry**, empruntez le tramway Rhône Express pour Lyon puis le train à la gare de Lyon Part-Dieu jusqu'à Besançon.

## **Depuis Bâle-Mulhouse**

À l'aéroport, prenez la navette de l'EuroAirport (Distribus) jusqu'à la gare de Saint Louis puis prenez le train jusqu'à Besançon.

Astuce : plusieurs compagnies proposent des voyages en autocar entre les grandes villes françaises ou européennes et Besançon : FlixBus et BlablaBus. Vous pouvez également essayer le covoiturage : BlablaCar, Laroueverte, Carpooling, etc. Ces solutions sont généralement moins chères que le train.

## *Dans Besançon*

Tram, bus, Vélocité

Vous trouverez les plans et les horaires téléchargeables sur le site de l'office du tourisme et de Ginko :



<https://www.besancon-tourisme.com/fr/>  
<https://www.ginko.voyage/>



Toutes les informations sur ce livret sont données à titre indicatif et peuvent être soumises à modifications.

Crédits photos : Logiciel source utilisé, Canva  
Réalisation : Nina Brandelik (service Sawe, UFR SLHS), Lauriane Masson (référente étudiants étrangers, UFC)  
et services scolarités de l'UFR SLHS.  
Photographies en pages 1 et 2 : A.Baverel.